

OBJET :

**APPROBATION DU
RAPPORT D'ACTIVITE
2022-2023 DU
GROUPEMENT LOCAL
DE COOPERATION
TRANSFRONTALIERE
POUR L'EXPLOITATION
DU TELÉPHÉRIQUE DU
SALÈVE**

N° CC_2023_0165

Séance du : mercredi 20 décembre 2023

Convocation du : 13 décembre 2023

Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 56

Président de séance : Gabriel DOUBLET

Secrétaire de séance : Nadège ANCHISI

Membres présents :

Guillaume MATHELIER, Laurent GILET, Bertilla LE GOC, Christian DUPESSÉY, Christian AEBISCHER, Ines AYEB, Maryline BOUCHÉ, Michel BOUCHER, Robert BURGNIARD, Matthieu LOISEAU, Dominique LACHENAL, Nicolas LEBEAU-GUILLOT, Louiza LOUNIS, Pascale MAYCA, Mylène SAILLET RAPHOZ, Marie-Claire TEPPE-ROGUET, Bernard BOCCARD, Marion BARGES-DELATTRE, Anny MARTIN, Jean-Michel VOUILLOT, Nadège ANCHISI, Antoine BLOUIN, Denis MAIRE, Jean-Luc SOULAT, Pauline PLAGNAT-CANTOREGGI, Gabriel DOUBLET, Danielle COTTET, Patrick ANTOINE, Jean-Pierre BELMAS, Michel COLLOT, Véronique FENEUL, Pascale PELLIER, Nadine JACQUIER, Alain LETESSIER, Marie-Jeanne MILLERET, Sophie VILLARI, Julien BEAUCHOT

Représentés :

Djamel DJADEL par Matthieu LOISEAU, Pascal SAUGE par Mylène SAILLET RAPHOZ, Yves CHEMINAL par Marie-Claire TEPPE-ROGUET, Claude ANTHONIOZ par Marion BARGES-DELATTRE, Paulette CLERC par Bernard BOCCARD, Jean-Paul BOSLAND par Antoine BLOUIN, Odette MAITRE par Nadège ANCHISI, Yannick CHARVET par Danielle COTTET, Maurice LAPERROUSAZ par Marie-Jeanne MILLERET

Excusés :

François LIERMIER, Kévin CHALEIL-DOS-RAMOS, Géraldine VALETTE-GURRIERI, Chadia LIMAM, Amine MEHDI, Joanny DEGUIN, Anne FAVRELLE, Stéphane PASSAQUAY, Isabelle VINCENT, Daniel DE CHIARA

Vu les statuts d'Annemasse Agglo et notamment les compétences en matière économique comprenant le téléphérique du Salève et ses activités connexes,

Vu la convention constitutive, valant statuts, du Groupement Local de Coopération Transfrontalière pour l'exploitation du Téléphérique du Salève (GLCT TS) modifiée et approuvée par arrêté préfectoral n°2021-0015 du 19 avril 2021 à laquelle adhère Annemasse Agglo,

Vu l'article L5211-39 du code général des collectivités territoriales,

Madame la Présidente du Groupement local de coopération transfrontalière pour l'exploitation du téléphérique du Salève (GLCT TS) a transmis le rapport d'activité du GLCT TS qui couvre la période allant du 1er janvier 2022 au 8 octobre 2023, soit une partie des travaux jusqu'à la réouverture et l'inauguration du site.

Ce rapport revient notamment sur les points suivants :

- Une année 2022 consacrée entièrement aux travaux de réhabilitation des gares et de leurs abords ;
- Une réouverture des installations prévue initialement le 1^{er} mai 2023, reportée à septembre 2023 ;

- Une inauguration organisée dans le cadre d'un week-end festif avec un programme communautaire avec les partenaires du GLCT TS (exploitant du téléphérique STS, le Syndicat mixte du Salève et l'Office de tourisme des monts de Genève notamment) ;
- Une consultation pour la gestion et l'exploitation des futurs espaces de restauration en gare haute déclaré sans suite en juillet 2023, et une nouvelle procédure lancée en octobre 2023 ;
- Un résultat de l'exercice 2022 positif de 1 766 541,41 €, l'ensemble des dépenses liées aux travaux n'ayant pas encore été entièrement réalisé.

Le Conseil Communautaire, entendu l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré :
A l'unanimité,
DECIDE :

DE PRENDRE ACTE du rapport d'activité du Groupement Local de Coopération Transfrontalière pour l'exploitation du Téléphérique du Salève (GLCT TS) pour la période allant du 1^{er} janvier 2022 au 8 octobre 2023.

Pour le président et par délégation,

Signé électroniquement par : Julie MARAUX
Date de signature : 21/12/2023
Qualité : Agglo - DGS

Le secrétaire de séance,

Signé électroniquement par : Nadège ANCHISI
Date de signature : 21/12/2023
Qualité : Agglo - Secrétaire Conseil Communautaire

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux devant Monsieur le Président d'Annemasse Agglo dans le délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal administratif de Grenoble dans le délai de deux mois à compter de la notification de la délibération ou de sa date de publication, ou à compter de la réponse d'Annemasse Agglo, si un recours gracieux a été préalablement déposé.

Rapport d'activité 2022 et 2023 (jusqu'à octobre 2023)

Ouverture progressive du Téléphérique du Salève le 12 septembre 2023

Inauguration officielle des Deux Alpes Massifs le 7 et 8 octobre 2023

du Groupement local de développement transfrontalière pour

l'exploitation du Téléphérique du Salève (GLCT)

Crédit photo : Agence Hemeika

GLCT (Téléphérique du Salève)



MONNETIER
MORNEX

Groupeement local de coopération transfrontalière pour l'exploitation du Téléphérique du Salève (GLCT TS)

Mairie d'Etrembières - Place Marc Lecourtier - 74100 Etrembières

Rapport d'activité 2022 – octobre 2023

Table des matières

1.	Préambule.....	3
2.	Objet et membres du GLCT TS.....	4
3.	L'Assemblée du GLCT TS – composition (mise à jour à fin octobre 2023).....	5
4.	Les commissions du GLCT TS – composition.....	6
5.	La réhabilitation des deux gares du Téléphérique du Salève.....	7
6.	Pose de la 1 ^{re} pierre le 3 juin 2022.....	9
7.	La gare haute : en travaux durant 2 ans.....	10
8.	La gare basse : une modernisation indispensable.....	17
9.	Les extérieurs des deux gares.....	18
10.	Le budget de la réhabilitation.....	19
11.	Communication du GLCT TS pendant les travaux.....	20
12.	L'affichage du soutien des promoteurs.....	21
13.	Visites du chantier de la gare haute : un engouement marqué.....	22
14.	Recherche d'un restaurateur pour les espaces de restauration et la salle de séminaire de la gare - lancement de l'appel d'offres.....	22
15.	Les travaux de remontées mécaniques.....	23
16.	Les travaux d'assainissement : un ramasse-ordures collectif remplace l'assainissement autonome.....	28
17.	Exploitant : la Société du Téléphérique du Salève (STS).....	24
18.	La réouverture du Téléphérique du Salève le 12 septembre 2023.....	26
19.	L'inauguration de la réhabilitation des gares du Téléphérique les 7 et 8 octobre 2023.....	27
20.	L'accessibilité en transports publics à la gare basse – une desserte en expérimentation par la TAC.....	31
21.	API - Exposition "Le Téléphérique" du 11 mai au 19 août 2023, prolongée jusqu'au 1 ^{er} décembre 2023.....	32
22.	Finances.....	32
23.	Perspectives travaux 2024 : chantiers des deux gares et leurs extérieurs à terminer.....	34

1. Préambule

"Ces deux années montrent la force de l'esprit d'équipe, l'indispensable volonté de travail et de conviction de la part des élus, des entreprises, des ouvriers, des ingénieurs, architectes, techniciens, techniciennes, et partenaires."

*Madame Anny Martin, présidente du GLCT TS et maire d'Etennebrières,
dans son discours prononcé le samedi 7 octobre 2023,
lors de l'inauguration des gares du Téléphérique*

Durant l'année 2022, le chantier de la gare haute s'est poursuivi (ouverture du chantier en septembre 2021) et celui de la gare basse a démarré au mois de juin 2022.

De nombreux aléas et imprévus ont émaillé les années 2022 et 2023. Toutes les parties prenantes à cette réhabilitation des deux gares du Téléphérique du Salève et de ses abords ont déployé beaucoup d'énergie et ont su faire preuve de persévérance : les moments de découragement et de doute n'ont pas manqué, mais aussi d'un grand sens du devoir. La volonté de "tirer tous à la même corde" était manifeste pour relever ce défi : les élus du GLCT TS et sa Présidente, l'équipe administrative franco-genevoise en charge du GLCT TS, l'assistant à maîtrise d'ouvrage du chantier et celui mandaté pour les remontées mécaniques, les architectes et leur équipe pluridisciplinaire, l'exploitant et son personnel sous la conduite du Directeur de la Société du Téléphérique du Salève (STS) et le Syndicat Mixte du Salève (SMS).



Credit photo : STS

2. Objet et membres du GLCT TS

Institué par Annemasse Agglo et la commune de Monnetier-Mornex d'une part et la République et canton de Genève d'autre part, le GLCT TS a été créé en date du 15 mars 2006 par arrêté préfectoral. Son siège est sis en France, à Etrimbières (Haute-Savoie). Il est soumis au droit français.

Le GLCT TS a pour objet l'exploitation du service des remontées mécaniques.

Membres du GLCT TS

- République et canton de Genève
- Annemasse Agglo
- Commune de Monnetier-Mornex



Fonctionnement institutionnel

- Présidente : Mme Anny Martin, Maire d'Etrimbières;
- Vice président : M. Jean-Marie Martin, Maire de Veyrier, dès le 26 mars 2022;
- Assemblée : composée de 14 membres devant se réunir, selon les statuts du GLCT TS, au moins 2 fois par année (3 fois en 2022 et 11 fois en 2023);
- En 2022 et 2023, réunions de travail des élus à la suite de chaque Assemblée;
- Commissions : commission de concession, commission d'appel d'offres (CAO) et commission consultative du service public local (CCSPL), composées à parité de membres genevois et français de l'Assemblée du GLCT TS.

Le gestion du GLCT TS est assurée conventionnellement par les services administratifs et techniques d'Annemasse Agglo. Le secrétariat du GLCT TS côté français a connu des changements : Mmes Noémie Pasquet et Carine Ilghon ont quitté Annemasse Agglo. Elles ont été remplacées par Mme Odile Bosse-Platière et M. Cédric Lahuède.

A l'Etot de Genève, le relais pour le suivi de l'ensemble des dossiers et de la coordination du projet de rénovation ainsi que le secrétariat de la délégation genevoise sont en main du service des affaires européennes, régionales et fédérales (SAERF), rattaché à la Chancellerie d'Etat, sous le pilotage politique de M. Serge Dal Busco, Conseiller d'Etat genevois délégué aux affaires régionales et fédérales jusqu'à fin mai 2023 et sous le pilotage politique de M. Antonio Hadgers, Conseiller d'Etat genevois délégué aux affaires régionales et transfrontalières dès le 1er juin 2023.

3. L'Assemblée du GLCT TS – composition (mise à jour à fin octobre 2023)

Membres et suppléants

Collectivités	Titulaires	Suppléants
Monnetier-Mornex	1. Ludovic Wiszniewski, maire, Mairie de Monnetier-Mornex	1. Badia Chalot-Bellazouz, maire de Monnetier-Mornex
Annemasse Agglo	2. Anny Martin, présidente du GLCT TS, maire d'Etrambières	2. Françoise Magnelaine, conseillère municipale de Gaillard
	3. Christian Aebischer, conseiller municipal, mairie d'Annemasse	3. Alain Favresey, adjoint, mairie de Ville La Grand
	4. Patrick Antoine, maire de Vétraz-Monthoux	4. Jacky Tonah, adjoint, mairie d'Etrambières
	5. Gabriel Doudillet, maire de Saint-Cergues, Président d'Annemasse Agglo	
	6. Christian Dupessey, maire d'Annemasse	
	7. Jean-Michel Vuillat, adjoint, Mairie d'Etrambières	
Canton de Genève	8. Jean Marie Martin, Conseiller administratif de Veyrier, Vice-président du GLCT TS	5. Pierre-Antoine Gabot, Secrétaire général, département des finances et des ressources humaines (DF)
	9. Alain Carlier, Architecte et ancien Président de la Fondation Brailiard Architectes	6. Luc Dekey, Chef de service, Service de l'agronomie, responsable du tourisme rural, département du terroir (DT)
	10. Dominique Frei, ancien Directeur de l'Office cantonal de la statistique, représentant le département du territoire (DT)	7. Anna-Karina Noll, Directrice, Service des affaires européennes, régionales et fédérales, Chancellerie d'Etat
	11. Marc Châtelain, Directeur d'exploitation, TPG	8. Benoît Pavageau, Directeur, Direction des transports collectifs, département de la santé et des mobilités (DSM)
	12. Roxane Dupommier, Directrice du Traveler Bureau, Fondation Genève Tourisme & Congrès	

13. *Nathalie Hardyn, Directrice du
Département politique,
Chambre de commerce,
d'industrie et des services de
Genève (CCI6)*

14. *Christine Ricci, Secrétaire
adjointe, Service des affaires
européennes, régionales et
fédérales, Chancellerie d'Etat*

➤ Pour la délégation genevoise, cinq changements sont intervenus entre 2022 et 2023 :

- *Pascal Ganty a été remplacé par Marc Châtelain (décision du 17 mai 2023)*
- *Natasha Racalmolo a été remplacée par Roxane Dupontmier (décision du 17 mai 2023)*
- *Alexandra Rys (CCI6) a été remplacée par Patrick Bottola (décision du 23 novembre 2022)*
- *Patrick Bottola a été remplacé par Nathalie Hardyn, (décision du 30 août 2023)*
- *Dominique Frei reste dans la délégation genevoise mais représente, depuis le 1^{er} juin 2023, le département du territoire et non plus le département des finances.*

➤ Pour la délégation française, un changement est intervenu en 2023

Antoine Uguin a été remplacé par Françoise Imboulaine (décision du 22 mars 2023).

4. Les commissions du GLCT TS – composition

➤ *Commission de concession*

Cette commission examine tous les projets de concession du service. Une concession est un contrat par lequel le GLCT TS confie la gestion d'un service à un opérateur auquel est transféré un risque lié à l'exploitation du service, en contrepartie du droit d'exploiter le service, éventuellement assorti d'une redevance.

L'Assemblée du GLCT TS a procédé à l'élection de cette commission lors de sa séance du 5 novembre 2020.

Membres	Suppléants
Anny Martin, présidente du GLCT TS ou son représentant, Patrick Antoine, président de droit la commission	Gabriel Dublet Christian Dupontmier Pascal Ganty Natasha Racalmolo
Christian Aebischer	
Dominique Frei	
Christine Ricci	
Jean-Michel Vuilliot	
Carlović Mišzniewski	

➤ Commission d'appel d'offres

Cette commission est chargée d'attribuer les marchés passés en procédure formalisée. Elle choisit l'offre qui se révèle être économiquement la plus avantageuse au regard des critères préalablement définis par l'acheteur.

L'Assemblée du GLCT TS a procédé à l'élection de cette commission lors de sa séance du 5 novembre 2020.

Membres	Suppléants
Amry Martin, Présidente du GLCT TS ou son représentant, Patrick Antoine, président de droit la commission	Gabriel Doublet
Christian Aebischer	Pascal Gaulty
Alain Carlier	Notacha Raccimolo
Christian Dupessey	Christine Ricci
Dominique Froi	
Jean-Michel Vouillot	

➤ Commission consultative du service public local

Cette commission examine chaque année le rapport établi par le délégataire du service public.

L'Assemblée du GLCT TS a procédé à l'élection de cette commission lors de sa séance du 25 septembre 2020.

Représentants du GLCT TS	Représentants d'usagers
Amry Martin, présidente du GLCT TS ou son représentant	Fondation Bailleard Architectes
Marc Châtelein	Genèverando
Gabriel Doublet	Club de vol libre du Salève
Christine Ricci	Oxygène 7A (Association des randonneurs en Haute Savoie Nord)
Ludovic Wyszniowski	

Règlement Intérieur du GLCT TS

Le GLCT TS dispose d'un règlement intérieur approuvé par l'Assemblée du GLCT TS du 29 janvier 2021 dans sa version mise à jour.

5. La réhabilitation des deux gares du Téléphérique du Salève

Un chantier emblématique, complexe et atypique

La réouverture progressive du Téléphérique du Salève a eu lieu le 12 septembre 2023

L'origine et les enjeux du projet de réhabilitation

Les espaces accessibles au public des deux gares vieillissant et n'étant plus au niveau de qualité attendu par les visiteurs, le GLCT TS décide d'entreprendre une rénovation thermique et technique des gares et une réhabilitation ambitieuse pour améliorer l'accueil des visiteurs, les conditions de travail du personnel d'exploitation et permettre une ouverture élargie de l'infrastructure en hiver.

La gare basse bénéficie d'une rénovation du bâtiment améliorant l'accueil du public et les conditions de travail des salariés de l'exploitant grâce au rehaussement du bâtiment et à son agrandissement.

La gare haute est inscrite au titre des monuments historiques depuis 2011. La réhabilitation totale du bâtiment imaginé par l'architecte genevois Séverice Brailiard permet de renouer avec son essence originelle avec la création d'une salle de restaurant panoramique au-dessus de la gare d'arrivée, dans l'esprit initialement imaginé, mais jamais achevé par l'architecte en 1932.

5.1. L'engagement de multiples partenaires pour réaliser cette réhabilitation

Le cabinet d'architecture parisien DDA Devaux & Devaux (David et Clotilde Devaux, architectes) a été sélectionné sur concours, en 2018, pour réaliser la réhabilitation des gares. Il est entouré d'une équipe pluridisciplinaire, comprenant Pascal Olivier, paysagiste à Genève, Laure Geneste, architecte d'intérieur, Louis Charlier, HET Fluides, Sébastien BEI Structures, BNF, économiste, Grande cuisine Ingénierie, cuisiniste, Studio D/A, acousticien et Batiss, sécurité incendie.

Les travaux sont suivis par un Conseil scientifique regroupant notamment les représentants du maître d'ouvrage (GLCT TS) et du maître d'œuvre (DDA Architectes), du Conseil d'Architecture, de l'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) de Haute-Savoie, des experts du patrimoine, de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF), de la Direction Régionale Auvergne-Rhône-Alpes des Affaires Culturelles (DRAC), de la Fondation Broillard Architectes (MMA, Patris Mantzioras, Directeur, et Paul Marti, chargé de recherche) et du Syndicat Mixte du Salève (Mmes Budia Chafel Bellozouz, Présidente et Estelle Couchaumont, Directrice de la Maison du Salève).

Pour suivre cet ambitieux projet de rénovation piloté techniquement, au sein du GLCT TS, par Mme Anne Joëlle Rasoy Baud-Grossat, Directrice Patrimoine et Architecture d'Annemasse Agglo, le GLCT TS s'appuie sur un Assistant à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) M. Olivier Granger (Cabinet Amame Conseils) et sur un Ordonnateur, Pilote, Coordonnateur de chantier (OPC), M. Vincent Lergé.

Tout au long de projet, la collaboration avec STS a été intense et constructive grâce à l'engagement déterminant de MM. Patrick Roca, Directeur de STS et Florian Heuschling, Directeur d'exploitation et de leur équipe.

Sous la conduite de Mme Anny Martin, présidente du GLCT TS, les coordinatrices administratives franco-genevoises du projet de rénovation, Mmes Odile Gasse-Platière et Christine Ricci, ont été fortement sollicitées des mois durant sur ce dossier, qui est lui d'être achevé, pour assurer la coordination des multiples partenaires et actions à mener. Le travail accompli, à leur côté, notamment sur le volet répercussions financières de plusieurs dossiers en lien avec le projet, par Cédric Lehuérié, responsable de service politiques partenariales, a été indispensable pour assurer leur suivi.

Prévus pour durer 28 mois (ouverture initialement prévue le 1er mai 2023), les travaux se sont déroulés sur deux vagues en raison de difficultés d'approvisionnement en matières premières avec en toile de fond le contexte mondial (guerre en Ukraine - février 2022), les intempéries (rafales de vent, brouillard, gel et neige) et les difficultés de recrutement de main-d'œuvre pour certaines entreprises travaillant sur le

Déroulage de la gare haute pour retrouver la bête d'origine.

Ouvrage de béton brut, la gare haute du Téléphérique du Salève nécessite également une restauration de sa structure et de ses façades dont la matérialité et la perception d'origine ont disparu sous les couches d'interventions successives. En ce sens, des travaux de décapage d'un micro-béton - 1500 m² - appliqué en 1984 permettent de retrouver la matière d'origine, le béton brut, tel qu'il voulu par Brailiard. Sept mois de travail ont été nécessaires pour mener à bien ce travail minutieux et délicat.



Credit photo P. Villet

Les travaux ont également été ralentis par l'absence d'éléments techniques et d'agencement à concevoir par le futur restaurateur suite à des appels d'offres injutueux.



Cinquante entreprises ont été mobilisées pour ce chantier représentant plus de 210 ouvriers.

Une démarche "Chantier propre" a été lancée, dès le démarrage des travaux, et a fait l'objet de contrôles réguliers par un auditeur indépendant qui, à chaque fois, a donné un avis positif sur la tenue du chantier.

Cette réhabilitation a complètement changé la nature du Téléphérique du Salève. Jusqu'alors les utilisateurs prenaient le Téléphérique simplement comme un moyen de transport pour accéder à la montagne. La gare haute, gare d'arrivée, était un couloir de transit. Seul le restaurant pouvait retenir la clientèle sur le site.

Avec le nouveau projet, et grâce à l'exploitant STS et au Syndicat Mixte du Salève, porteurs et financeurs du projet d'animations, la gare haute devient un espace de nature, culture et de loisirs au sein d'un espace naturel préservé.

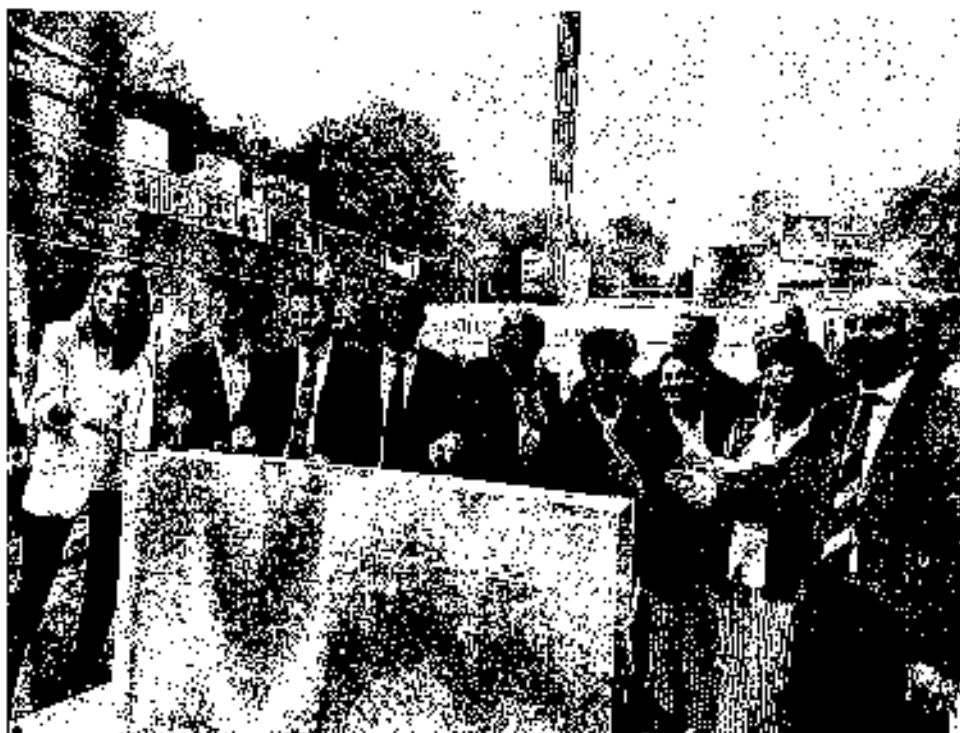
Financièrement, ce projet est rendu possible grâce à un partenariat public privé transfrontalier.

6. Pose de la 1^{ère} pierre le 3 juin 2022

Cette manifestation a été organisée pour les financeurs du projet et les entreprises. La presse francogenevoise était invitée. Les élus locaux franco-genevois étaient également conviés à cet événement qui s'est déroulé sur l'esplanade de la gare haute.

Capsule temporelle

Une capsule temporelle destinée à garder la mémoire de ce projet a été insérée dans un mur intégré à la structure du bâtiment. Cette capsule contient une reproduction du projet d'origine de la gare haute du téléphérique dessiné par Maurice Brilliard, gracieusement offerte par la Fondation Brilliard Architectes, un texte du GLC TS et un texte des architectes DDA.



De gauche à droite devant : Virginie Ruby Muller, Cyril Delcourt, Michael Unsholt, David Natterin, Bernard Bocard, Agnès Wächter, Présidente du GLC TS, Marie-Chloé Jeger Legrand, Christine Ricci, Joël Baud-Goussot.

De gauche à droite derrière et un peu cachés : Ludovic Wisniewski, Christian Dupessey, Patrick Antoine, Serge Del Busco.

Crédit photo Agence L'Espresso

7. La gare haute : en travaux durant 2 ans

Une sélection des photos de chantier de la gare haute figure à la fin du rapport d'activité

La plateforme d'arrivée

Cette plateforme change de visage. Auparavant dotée d'un sas qui formait l'intégralité de la plateforme, celle-ci est complètement ouverte pour retrouver son aspect original conçu en 1932 par Maurice Brailard.

La galerie d'arrivée

De simple passage recouvert d'un linoléum, cette galerie, entièrement repensée, est devenue un espace à plusieurs facettes :

- **Élément historique** : un magnifique carrelage datant de 1932 et bien conservé habille désormais le sol de cette galerie;

Design moderne : une rangée de bancs au design moderne permet un accueil confortable de la clientèle;

- Un écran lumineux affiche le prochain départ du téléphérique;

Éléments photographiques : le long des parois, en hauteur, une mise en ressemblance du chantier de 1932 grâce aux photos de la Fondation Brailard Architectes avec, en face, les photos de M. Pierre Vollet, photographe du chantier de la réhabilitation actuelle;

Signalétique : créée par l'Agence Design's Unit;

- Ouverture au bout de la galerie dans trois directions : tout droit, pour sortir à l'arrière du bâtiment par un escalier avec une rampe dédiée aux vélos ou pour accéder à la terrasse Rebuffet; à droite, pour accéder au nouveau bâtiment (l'ancien bâtiment où était situé le restaurant a été entièrement détruit). La signalétique permet un accès facilité aux différents espaces.



Credit photo Pierre Vollet

Credit photo Hervé Vig

Choix d'un scénographe commun

Après des discussions intenses, l'exploitant, soit la Société du Téléphérique du Salève (STS), et le Syndicat Mixte du Salève (SMS) se sont finalement mis d'accord pour choisir le même scénographe : l'Agence Desighers Unit, sise à Paris, spécialisée en exposition, signalétique et communication. Ce travail en bonne intelligence a porté ses fruits. La création de la boutique et de l'espace musée insistent une atmosphère chaleureuse dans un bâtiment vitré, lumineux, au sol minéral et aux espaces non cloisonnés conçus par les architectes (DNA Architectes à Paris) comme un hall de gare.

Un café moderne viendra compléter cet espace.

La boutique-souvenirs



Cette boutique-souvenirs avec une offre de produits judicieusement choisis met en valeur les produits du terroir local et permet notamment d'acquérir des livres consacrés au Salève, des "goodies", des jeux pour les enfants et des vêtements de qualité (crédit photo Agence Hemelko).

Durc d'écrans multimédia faisant défiler de superbes photos de l'espace naturel du Salève (faune et flore), cet espace regroupe une maquette du Salève et sept flots en bois présentant les espaces naturels déclinés en différents thèmes : le Salève une montagne transfrontalière, une montagne à la ville, un milieu naturel fragile et le Salève secret).

Les écrans multimédia



Crédit photo Agence Hemelko

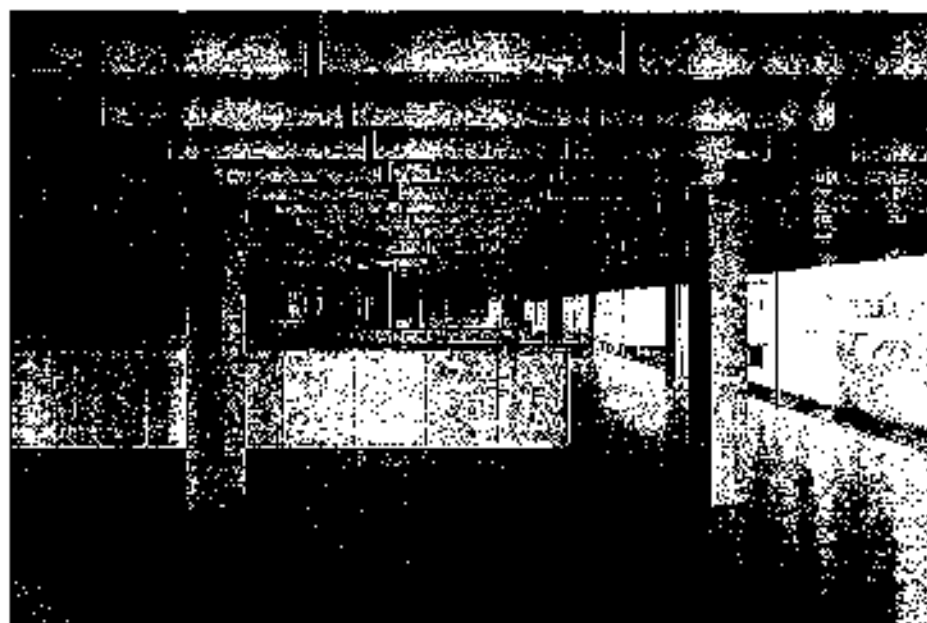


Credit History Review

Année de l'espace muséal

Le café moderne et sa terrasse en rez-de-jardin

Equippé d'un bar, le café moderne permettra aux visiteurs de disposer d'une "offre sur le pouce" / à l'emporter", le midi uniquement. L'offre sera composée de produits frais valorisant les produits du terroir.



Bar du café moderne

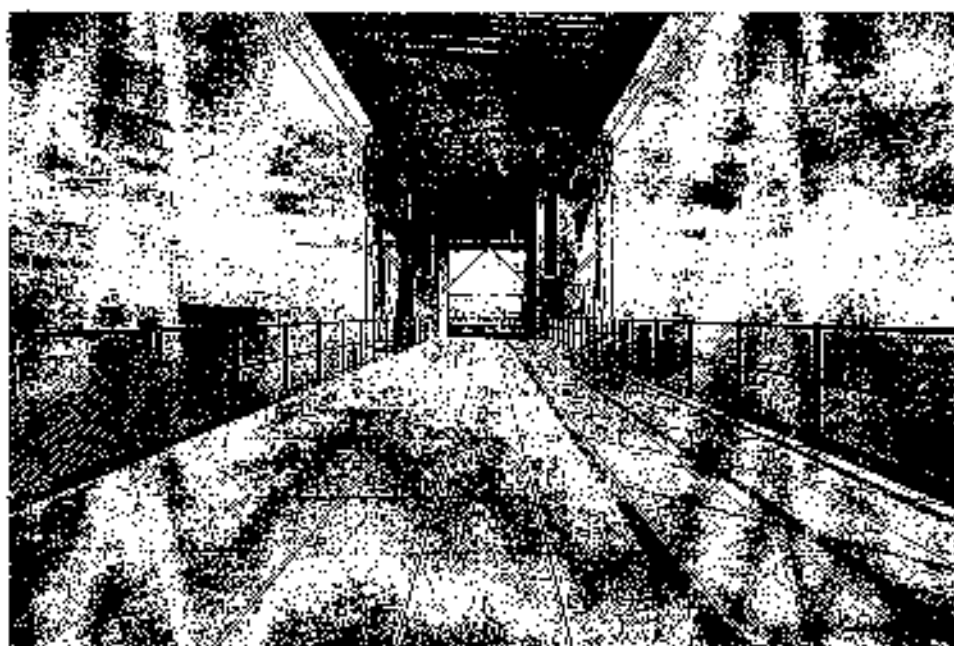
Crédit photo Pierre Vollet

Au haut de la terrasse un ascenseur permet aux visiteurs d'accéder à l'esplanade.

La terrasse Rebuffel

Cette terrasse a été ainsi dénommée en hommage à l'ingénieur parisien André Rebuffel, concepteur du Téléphérique du Salève.

Cette terrasse n'était pas accessible au public avant le lancement des travaux puisque de la machinerie de secours pour l'exploitation du téléphérique occupait les lieux. Devenue accessible, elle permet au visiteur d'admirer le bassin lémanique en surplomb à l'arrière du bâtiment-pont. Elle est dotée de garde-corps reconstitué à l'identique du modèle imaginé par Maurice Broillard.



La terrasse Rebuffel

Crédit photo Pierre Vollet

Credit History Review / [View](#)

Credit: photo Pierre Veret

La terrasse du café moderne

La salle pédagogique

Placée sous la responsabilité du Syndicat Mixte du Sulève, cette salle est destinée à recevoir des classes d'école pour des animations pédagogiques. Un animateur sera régulièrement présent pour encadrer les enfants.

Le restaurant et la salle de séminaire

Le restaurant profitera de la splendeur de la vue et constituera un lieu privilégié pour asseoir le visiteur. Une salle de séminaire se trouvera dans son prolongement.



Crédit photo Pierre Veille

La terrasse 360°

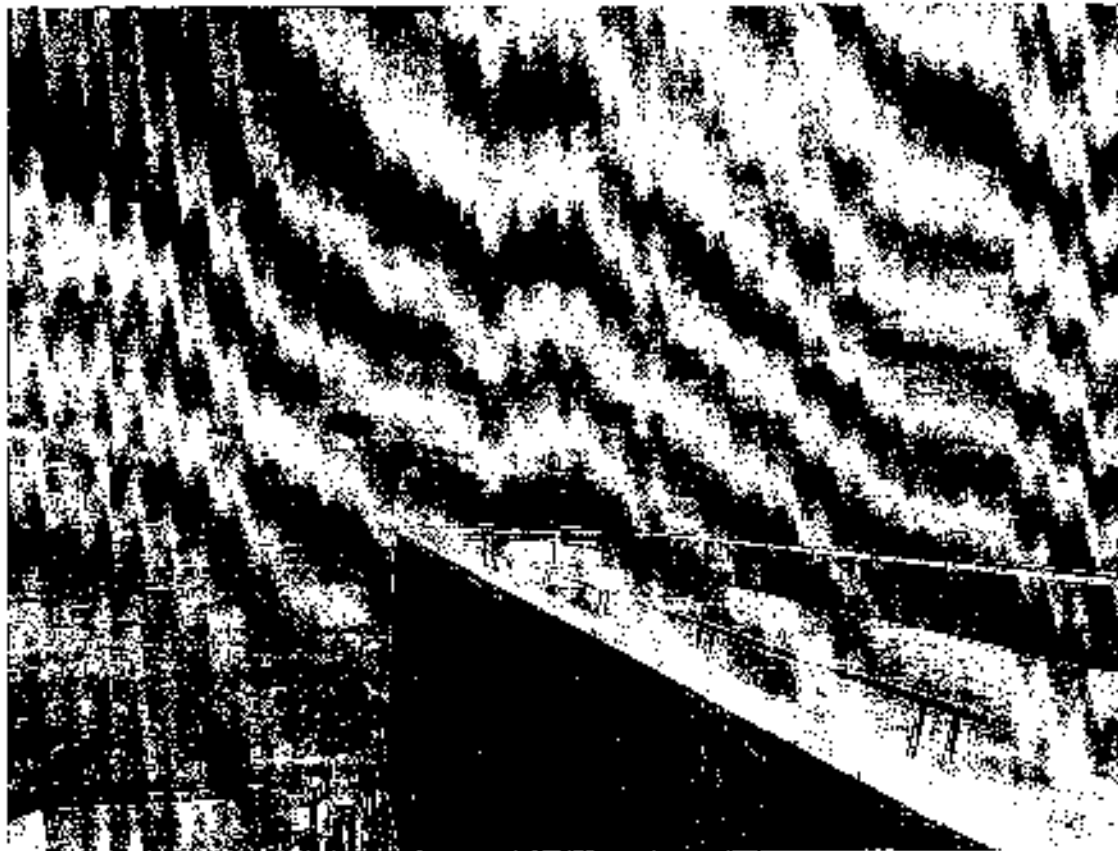
Cette majestueuse plateforme lancée dans le vide offre un panorama inoubliable sur le bassin lacustre au nord et sur le massif des Voirons et la chaîne des Alpes à l'est et sur le Mont-Blanc au sud-est.

Dotée de tables d'orientation et de supports d'informations, elle accueillera prochainement un dispositif de réalité augmentée.

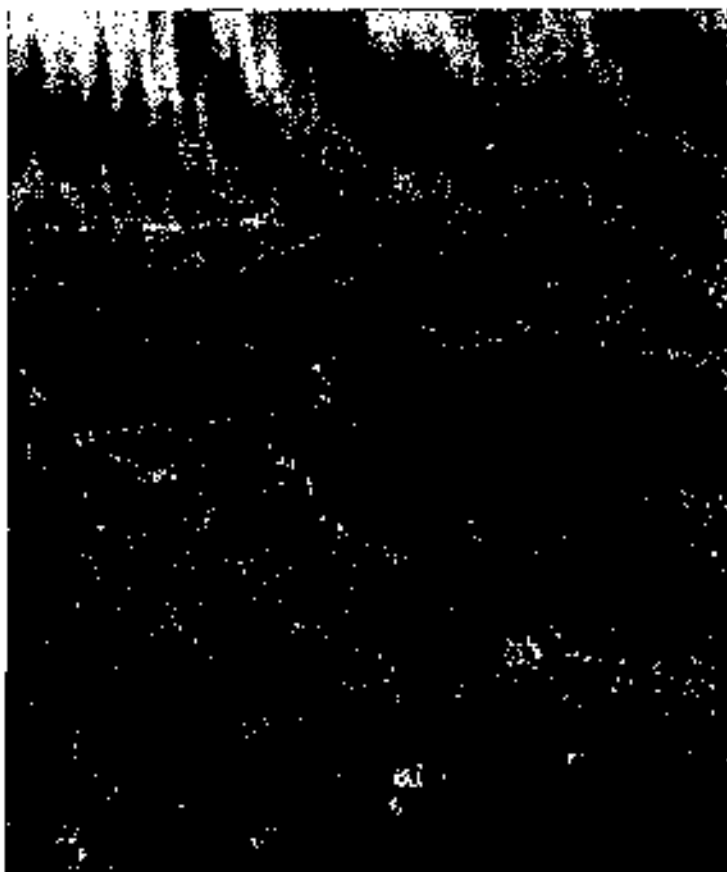
L'accès à la terrasse panoramique est compris dans le titre de transport. Il est payant pour un accès sans billet (13 €).

La réhabilitation de la gare haute est unanimement reconnue comme une réussite.

La partie avant de la terrasse 3eD



Credit photo STS



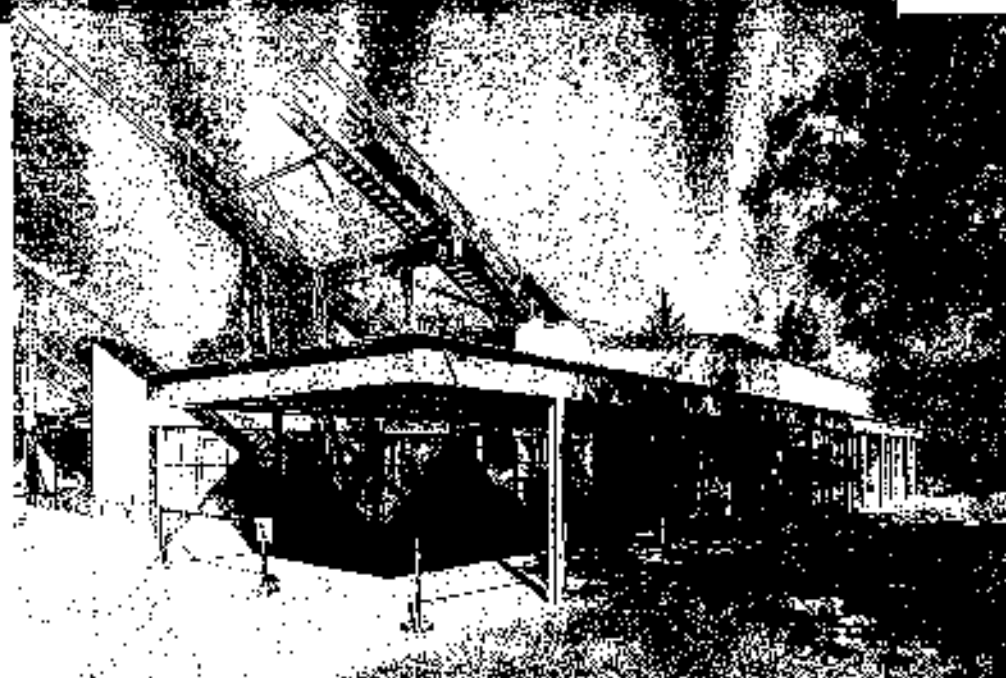
8. La gare basse : une modernisation indispensable

Entièrement reconstruite en 1984, le projet de rénovation a conservé la gare basse en l'agrandissant et en la surélevant afin d'améliorer l'accueil du public et d'offrir aux collaborateurs de l'exploitant des locaux conformes aux exigences du code du travail et des espaces de travail fonctionnels.

Sa toiture est nouvellement dotée de panneaux solaires.



Credit photo Pierre Valier



Credit photo Pierre Valier

Gare basse

9. Les extérieurs des deux gares

Gare haute - l'esplanade

Les extérieurs de la gare haute sont réaménagés pour rendre à nouveau la vue panoramique sur l'environnement extérieur. Après l'abattage des tilleuls, en novembre 2022, qui bordaient l'esplanade cet espace est devenu un lieu de contemplation avec l'aménagement d'un muret qui permet de s'asseoir.

L'architecte paysagiste de l'équipe des architectes DDA, Pascal Olivier, a prévu la plantation de nouvelles essences locales plus adaptées pour remplacer les tilleuls et verdifier et ombrager l'esplanade.

Gare haute - l'aire de jeux : ouverture prévue en 2024

Prévu dans le projet par l'exploitant, elle verra le jour dès que les autorisations requises seront délivrées.

Gare haute - le mur d'escalade

La création de ce mur n'a pas été un long fleuve tranquille. Des problèmes liés à la réglementation qui encadre ce type d'installation ont concerné le positionnement du sol de réception des grimpeurs au pied du mur et le type d'approches à poser contre le mur. Il a fallu de nombreuses discussions et séances pour arriver à trouver une solution qui soit avalisée par les instances de sécurité.



Crédit photo Agence Héméac

Le mur d'escalade et le chemin d'accès

Pour l'accès par l'extérieur à ce mur d'escalade, un chemin a été dessiné et réalisé par l'architecte paysagiste.

Depuis son ouverture, ce mur d'escalade connaît un réel engouement auprès des visiteurs.

Gare basse - le parking

L'aménagement du parking a été revu et partiellement végétalisé.

10. Le budget de la réhabilitation

POINT SUR LE FINANCEMENT DU PROJET DE REHABILITATION

Le projet de loi n° 21.120003 a été adopté par le Conseil d'Etat le 14 septembre 2023.

Budget prévisionnel de l'opération de réhabilitation des gares :

Octobre 2021 : 14 881 479 €

Septembre 2022 : 12 331 494 €

Éléments de dépenses (en millions d'€)	Montant HT
Dépenses prévisionnelles	213 284,0
Montants divers	127 237,0
Montants divers	1 384 349,0
Taxe de gestion fiscale	3 440 235,0
Taxe de gestion fiscale	1 172 231,0
Autres dépenses (réseaux, assurances, vestiaires...)	505 652,0
Total des dépenses	11 852 788,0
Révisions	1 307 090,0
Projet de loi n° 21.120003	30 337,0
Projet de loi n° 21.120003	22 127,0
Total	13 101 434,0

Le projet de loi n° 21.120003 a été adopté par le Conseil d'Etat le 14 septembre 2023.

POINT SUR LE FINANCEMENT DU PROJET DE REHABILITATION

Le projet de loi n° 21.120003 a été adopté par le Conseil d'Etat le 14 septembre 2023.

Budget prévisionnel de l'opération de réhabilitation des gares :

Octobre 2021 : 14 881 479 €

Septembre 2022 : 12 331 494 €

Octobre 2021 : 14 881 479 €

Septembre 2022 : 12 331 494 €

Octobre 2021 : 14 881 479 €

Septembre 2022 : 12 331 494 €

Octobre 2021 : 14 881 479 €

Septembre 2022 : 12 331 494 €

Octobre 2021 : 14 881 479 €

Septembre 2022 : 12 331 494 €

Octobre 2021 : 14 881 479 €

Septembre 2022 : 12 331 494 €

Octobre 2021 : 14 881 479 €

Septembre 2022 : 12 331 494 €

Octobre 2021 : 14 881 479 €

Septembre 2022 : 12 331 494 €

Octobre 2021 : 14 881 479 €

Septembre 2022 : 12 331 494 €

Octobre 2021 : 14 881 479 €

Septembre 2022 : 12 331 494 €

Octobre 2021 : 14 881 479 €

Septembre 2022 : 12 331 494 €

Octobre 2021 : 14 881 479 €

Septembre 2022 : 12 331 494 €

Octobre 2021 : 14 881 479 €

Septembre 2022 : 12 331 494 €

Octobre 2021 : 14 881 479 €

Septembre 2022 : 12 331 494 €

Octobre 2021 : 14 881 479 €

Septembre 2022 : 12 331 494 €

Octobre 2021 : 14 881 479 €

Septembre 2022 : 12 331 494 €

Octobre 2021 : 14 881 479 €

Septembre 2022 : 12 331 494 €

Octobre 2021 : 14 881 479 €

Septembre 2022 : 12 331 494 €

Octobre 2021 : 14 881 479 €

Septembre 2022 : 12 331 494 €

Octobre 2021 : 14 881 479 €

Septembre 2022 : 12 331 494 €

Octobre 2021 : 14 881 479 €

Septembre 2022 : 12 331 494 €

Octobre 2021 : 14 881 479 €

Septembre 2022 : 12 331 494 €

Octobre 2021 : 14 881 479 €

Septembre 2022 : 12 331 494 €

Remarques :

En 2022, une fondation privée genevoise et un fonds privé genevois ont versé des contributions complémentaires d'un total d'1 mio CHF pour ce projet de rénovation. Ce montant s'ajoute aux aides financières privées déjà versées côté genevois pour un montant de 3 mio CHF.

- L'augmentation du budget du projet de rénovation de 1,3 mio €, entre octobre 2021 et septembre 2022, est essentiellement due à une inflation galopante sur le prix des matériaux et des travaux ainsi qu'à des prestations de travaux complémentaires pour disposer de bâtiments fonctionnels.
- La subvention Interreg/FEDER fait l'objet d'un audit de l'Union Européenne. Le résultat de cet audit lancé en juillet 2017, soit il y a plus d'une année, ne sont toujours pas connus, et bloque le versement de la subvention de 1,7 mio €. Un courrier de soutien pour faire avancer ce dossier a été adressé par la Préfète de la Région Auvergne Rhône-Alpes à la Direction Générale des Collectivités Locales le 26 avril 2023, pour demander un calendrier de remise des conclusions. En octobre 2023, n'ayant reçu aucune nouvelle du FEDER, le GLCT TS est obligé de recourir à un emprunt plus conséquent qu'initialement prévu. Ce blocage a également pour conséquence de bloquer les versements des subventions Interreg fédérale et régionale pour un montant de 4600000 €.
- Le principe du recours à l'emprunt a fait l'objet d'une décision de l'Assemblée du GLCT TS le 10 mars 2021. Les trois membres du GLCT TS, conformément aux statuts, ont fait valoir cette décision par leur entité. Les modalités de l'emprunt portant sur les montants de 1,7 mio € et de 3,8 mio € (soit un total de 5,5 mio €) ont été validées par l'Assemblée du GLCT TS le 13 octobre 2023. Cet emprunt est rattaché auprès de l'Agence France Locale (banque publique créée par les collectivités territoriales françaises).
- Le gouvernement français a mis en garde les entreprises et les collectivités contre diverses fraudes susceptibles de les toucher. Celles-ci sont en constante augmentation et la vigilance doit redoubler. Malgré cette vigilance, les fraudeurs se montrent de plus en plus imaginatifs avec des montages complexes utilisant illégalement des papiers à en tête d'entreprises et montrant une connaissance parfaite du dossier. Le GLCT TS n'a pas été égaré et une plainte a été déposée. L'affaire est en cours.

11. Communication du GLCT TS pendant les travaux

Avec l'appui d'une agence de communication, l'agence Hemioka, le GLCT TS a communiqué régulièrement tout au long de ces deux années.

11.1. Cette communication s'est déclinée sur différents supports :

- Brochure de présentation du projet de rénovation "En 2023, entrez dans une nouvelle ère" avec un historique, des chiffres clés et un pré-échantillon d'une cabine de téléphérique pour un montage d'une télécabine 3D en papier;
- Mini série : 6 épisodes d'une minute sous forme de capsule vidéo et 1 épisode hors-série, disponible sur youtube - <https://www.youtube.com/channel/UCBhCLSLQDn6fIMffjH-yQ>;
- Vidéos spécifiques sur les métiers autour du chantier : menuisiers, maçons et architectes;
- Carte collective : envoyée aux principaux partenaires pour annoncer la mini-série;
- Newsletter : 3 publications, dont la 1^{ère} diffusée à l'occasion de la cérémonie de la 1^{ère} pierre;
- "Covering" ascenseur dans un des ascenseurs du siège d'Anemasse Agglo;
- Evolution du chantier suivi par un photographe.

11.2. Un photographe pour immortaliser les travaux

Les élus du GLCT TS ont souhaité que l'évolution du chantier soit photographiée pour garder une trace historique de cette réhabilitation.

C'est à l'artiste photographe M. Pierre Vollet que cette mission a été confiée. Les photos qu'il a réalisées sont à la hauteur des attentes du GLCT TS : un travail remarquable.

11.3. La communication d'Anpemasse-Agpla pour l'événementiel et les communiqués de presse du GLCT TS

L'implication de la Direction de la communication grâce à Jean-Marc Bonredon, directeur et à son équipe a été essentielle pour toute la communication en lien avec la pose de la 1ère pierre le 3 juin 2022, la visite organisée pour la presse lors de l'ouverture le 12 septembre 2023 et l'inauguration officielle du work and des 7 et 8 octobre 2023.

Plusieurs communiqués de presse ont été publiés en 2022 et 2023, notamment pour la recherche d'un restaurateur et la date de réouverture du téléphérique.

11.4. Installation d'une télécabine comme "totem" à Etrembières

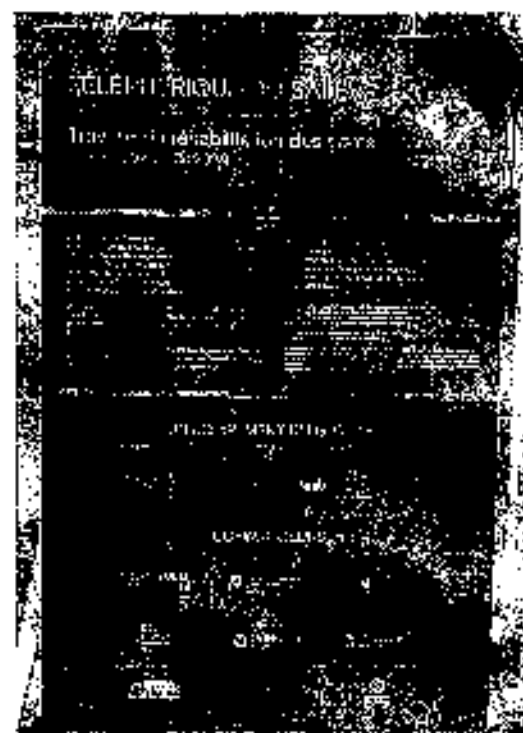
L'installation de la télécabine au Pas de l'Echelle en face de la douane de Veyrier, est une réalisation de la commune d'Etrembières sur proposition de l'exploitant STS.



12. L'affichage du soutien des financeurs

12.1. Le panneau des financeurs

Le GLCT TS a disposé deux panneaux, un en gare haute et un en gare basse, pour afficher le soutien des financeurs du projet.



12.2. Demande de visibilité spécifique de deux financeurs



Le Département de la Haute-Savoie et la Région Auvergne-Rhône-Alpes ont demandé à pouvoir disposer d'un panneau supplémentaire en gare haute et en gare basse. Après d'âpres discussions, de nombreux échanges de courriels ainsi qu'une intervention politique, un consensus a pu être trouvé, fin septembre 2023, sur la pose d'un panneau, dans chaque gare, tout en sobriété en accord avec la nature du site en gare haute et en gare basse.

13. Visites du chantier de la gare haute : un engouement marqué

Pendant le chantier, plus de 15 visites ont été organisées à l'initiative du GLCT TS (Mmes Anny Martin et Anne Joëlle Rosay Baud-Grasset) avec le concours et la participation de DDA architectes afin de communiquer sur tous les aspects du projet (contraintes, enjeux, pluvage) et pas seulement sur sa dimension architecturale. Ces visites ont notamment été organisées pour des architectes conseils, pour l'EPFL et son Laboratoire des techniques et de la sauvegarde de l'architecture moderne (LSAM), le Service conservatoire architectural de la Ville de Genève, des élus locaux, des représentants de l'Etat français, etc.



Visite, le 20 mars 2023, au Préfet de la Haute-Savoie et de la Sous-préfète de Saint-Julien-en-Genevois

De gauche à droite : Gabriel Doublet, Ludovic Wiszniewski, Christian Dupessey, Nicolas Jori (Sous-préfète), Yves Le Breton (Préfète), Anne Joëlle Rosay Baud-Grasset, Christian Aebischer

14. Recherche d'un restaurateur pour les espaces de restauration et la salle de séminaire de la gare - lancement de l'appel d'offres

Après deux appels d'offres infructueux, lancés par le GLCT TS en 2021/2022 et en 2022/2023, un nouvel appel d'offres, également dénommé avis de concession, a été lancé le 12 octobre 2024 par le GLCT TS des deux côtés de la frontière sur les plateformes dédiées (BOAMP, JOUF, SIMAP.CH) et dans la presse spécialisée : Le Cafetier (Genève) et l'Hôtellerie Restauration (France).

Un communiqué de presse "Le Téléphérique du Salève recherche son restaurateur" a été diffusé par le GLCT TS le 13 octobre 2023, "Une nouvelle offre avec la plus belle vue sur le Grand Genève".

La réception des candidatures est fixée au 11 décembre 2023. Il s'en suivra l'ouverture et l'analyse des dossiers, le choix des candidats retenus pour entrer en négociation, les négociations, la remise des offres des candidats et la signature du contrat.

Dans l'intervalle, des "joker trucks" ont pris le relais.

Les espaces de respiration devraient ouvrir courant juin 2024.

15. Les travaux de remontées mécaniques

Pour mémoire : en parallèle du projet de rénovation des deux gares, des travaux pour les installations techniques du Téléphérique du Salève doivent être entrepris :

- consignation électrique (procédure de mise en sécurité d'une installation) et déconsignation électrique (procédure de remise en état de marche d'un appareil consigné);
- consignation et déconsignation mécanique;
- déplacement et vérification des treuils de ruyvetage;
- conception et pose des tourets pour câbles porteurs;
- sécurisation et modernisation de la prise d'eau sous les cabines.

Pour ces travaux, le GLCT TS est assisté par le Cabinet LHC (M. Stéphane Poursaud), spécialiste de l'ingénierie du transport par câble, mandataire du GLCT TS depuis la création de ce dernier en 2006.

Déjà lancées en 2022, les travaux de remontées mécaniques sur site se sont poursuivies en 2023 et ont notamment consisté en des travaux électriques, la livraison des treuils de ruyvetage révisés et des anneaux électriques, des interventions pour la phonie des cabines et des radios portatives.

Ces travaux dévisés pour un montant de l'ordre de 670 000 € ne font pas partie du budget de rénovation des deux gares.

16. Les travaux d'assainissement : un raccordement collectif remplace l'assainissement autonome

Les installations en gare haute ne bénéficiaient pas de raccordement à l'assainissement collectif mais d'un dispositif de traitement des eaux usées autonome devenu vétuste. L'eau est montée au moyen des réservoirs situés sous les cabines.

Le GLCT TS a envisagé des travaux d'assainissement parallèlement aux travaux de rénovation des deux gares du Téléphérique. Dans un premier temps, la mairie de Monnetier-Morax, dont le territoire est concerné par ses travaux, a souhaité le maintien d'un assainissement autonome. Le changement des élus de la municipalité en 2020 a permis de lancer les travaux pour un raccordement au réseau collectif. Ce choix se justifie naturellement par le classement en zone de vulnérabilité forte du secteur du Salève et les enjeux de préservation de l'environnement dans ce secteur sensible, il assure la sécurisation de la production en eau potable du site des Eaux-Belles.

Le raccordement a été piloté par le Syndicat des Eaux Racailles et Bellegarde (SEB).

Le coût du projet s'est élevé 603 735 €. Le SEB a financé le 20% de l'opération (coût des travaux et maîtrise d'œuvre) soit 120 747 €, le Département de la Haute-Savoie 35 % (participation uniquement sur le coût des travaux) soit 197 483 € et le GLCT TS le solde de 47 % soit 285 505 €. Ce dernier montant a été validé par l'Assemblée du GLCT TS, le 15 septembre 2023.

17. 1.l'exploitant : la Société du Téléphérique du Salève (STS)



17.1. Plan marketing

Pour mémoire : l'exploitation du Téléphérique du Salève a été confiée par le GLC/TS à la Société du Téléphérique du Salève (STS) en vertu d'un contrat de délégation de service public (ci-après DSP) d'une durée de 12 ans du 1^{er} avril 2013 jusqu'au 31 mars 2031.

Partenaire essentiel du projet de rénovation, l'exploitant a été exemplaire dans son engagement.

Lors de l'Assemblée du GLC/TS du 30 mars 2023, l'exploitant a présenté son plan marketing qui a été validé.

Ce plan marketing poursuit trois objectifs :

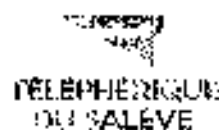
- Faciliter l'expérience globale;
- S'adapter aux nouveaux comportements de consommation;
- Couvrir partiellement l'inflation.

17.2. Approbation de la grille tarifaire

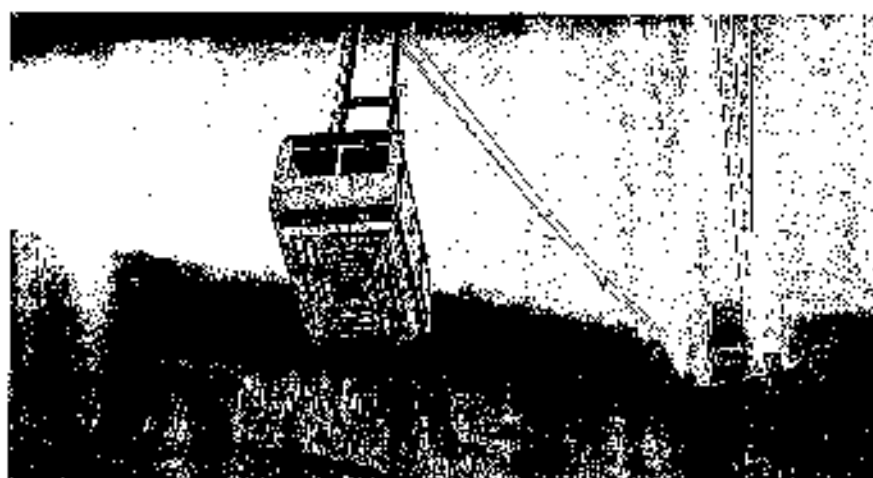
L'Assemblée du GLC/TS du 21 avril 2023 a validé la grille tarifaire présentée par l'exploitant.

17.3. Un nouveau logo et un nouvel habillage pour les cabines

Le nouveau logo



Nouvel habillage pour les cabines



Credit photo STS



Credit photo STS

17.4. Contributions financières de STS

En sa qualité d'exploitant, il est prévu que STS paie une redevance d'exploitation de 1,5 mio € pour les douze années d'exploitation.

Pour son programme d'animations, les investissements de STS sont de l'ordre de 1,1 mio €.

17.5. Négociations financières avec STS

Selon le planning prévisionnel des travaux, le Téléphérique du Salève devait ouvrir ses portes le 2er mai 2023. Le contrat de délégation de service public prévoit, qu'en cas de retard, des indemnités sont dues par le GLCT TS à l'exploitant. D'autres éléments financiers font également l'objet de négociations (décalage du démarrage des travaux, compensation Covid suite à une baisse de l'indemnité de l'Etat français, tarifs promotionnels dus à une annulation dégradée).

Un groupe de travail chargé des négociations a été constitué par le GLCT TS. Ces négociations qui ont débuté à fin 2022 sont toujours en cours.

17.6. Fermeture obligatoire pour la maintenance et réouverture début décembre 2023

Le Téléphérique du Salève a fermé ses portes le dimanche 5 novembre 2022. Sa réouverture est fixée au vendredi 1er décembre 2023. Cette fermeture annuelle est obligatoire pour effectuer les maintenances et visites annuelles requises par l'Etat français.

18. La réouverture du Téléphérique du Salève le 12 septembre 2023

Cette réouverture progressive, accompagnée d'une visite pour la presse, a rencontré un franc succès auprès des médias puisque qu'une vingtaine d'entre eux y ont participé ainsi qu'auprès du public.



Jeanne Anny Martin, Présidente du GLCT TS, interviewée par un des médias présents

19. L'inauguration de la réhabilitation des gares du Téléphérique les 7 et 8 octobre 2023

Pour préparer cette manifestation, le GLCT TS a fait appel à un mandataire, la société Waveprod, pour superviser le déroulement de l'événement avec une implication majeure dans le déroulement du week-end et à la compagnie de théâtre La Touaine.

Les animations variées proposées par cette compagnie et retenues par le groupe de travail ad hoc du GLCT TS, étaient parfaitement adaptées à un public intergénérationnel : déambulation de comédiens empreints d'humour et de poésie, un joueur de cors des Alpes, visite d'un glacier dans une roulotte aménagée à cet effet et plusieurs traversées, spectaculaires et exceptionnelles, en équilibre sur une corde tendue dans les airs, de Nathan Paulin grimpeur moderne de renommée internationale.

A cela se sont ajoutées de nombreuses autres offres : le Syndicat Mixte du Salève a proposé des ateliers pour les enfants, des démonstrations d'escalade ont été réalisées sur le nouveau mur, des visites commentées de la gare haute organisée par le CAHJ.

L'office du tourisme des Monts de Genève était présent sur un stand proposant également des brochures de l'office du tourisme de Genève.

Le dimanche après-midi, un goûter a été offert aux enfants par SIS.

Sous un soleil radieux, cet événement a remporté un vif succès.

Quelques chiffres :

- quelque 200 invités prévus le samedi matin;
- samedi 7 octobre : 4'534 voyageurs;
- dimanche 8 octobre 5'451 voyageurs.

Le Téléphérique du Salève a ainsi battu son record de fréquentation.

Malgré un temps d'attente en gare basse pour monter et en gare haute en fin de journée pour redescendre, les organisateurs ont reçu des retours très positifs des visiteurs.

Parmi les invités, la présence de M. Jean Castex, ancien Premier Ministre et Président de RATP OIV a été très remarquée.

A cette occasion, se sont exprimés successivement :

Se sont exprimés à cette occasion : M. Ludovic Wiszniewski, maire de Monthier-Mornex, Mme Anny Martin, présidente du GLCT TS et maire d'Etrimbières, M. Jean Castex, PDG de RATP et ancien Premier Ministre, M. Gabriel Douillet, président d'Annemasse Agglo, M. Christian Dupessey, président du Pôle métropolitain du Genevois français et maire d'Annemasse, Mme Virginie Duby Muller, députée à l'Assemblée nationale et conseillère départementale de la Haute-Savoie, Mme Christelle Petex-Levex, conseillère départementale de la Haute-Savoie, M. David Rutshamba, conseiller départemental de la Haute-Savoie, Mme Sylviane Noël, sénatrice et conseillère régionale, M. Pierre Maudet, Conseiller d'Etat genevois chargé du département de la route et des mobilités et M. Yves Le Breton, Préfet de la Haute-Savoie.

Les petites-filles de Maurice Brailiard, Isabelle et Anne Brailiard, également présentes, n'ont pas manqué de saluer la démarche de rénovation qui s'est inscrite dans le respect de l'environnement fragile du Salève.

Quelques photos de ces deux jours de Festival



Credit photo : Anne Heredia

Des et invités franco-suisses présents à la manifestation

Photo de gauche depuis la gauche : Jean-Marc Barredon, Gabriel Douillet, Anny Martin, Christian Dupessey, Laura Jusserynd (en rose de dos), Virginie Duby-Müller (en bleu de dos)
 Photo de drone en haut : Gabriel Douillet, (un peu caché) Patrick Ruda, Jean Costex, Christian Dupessey
 Photo de droite en bas : Christian Zebischer, Clément Lelièvre, Dominique Frol, Pierre Minoret

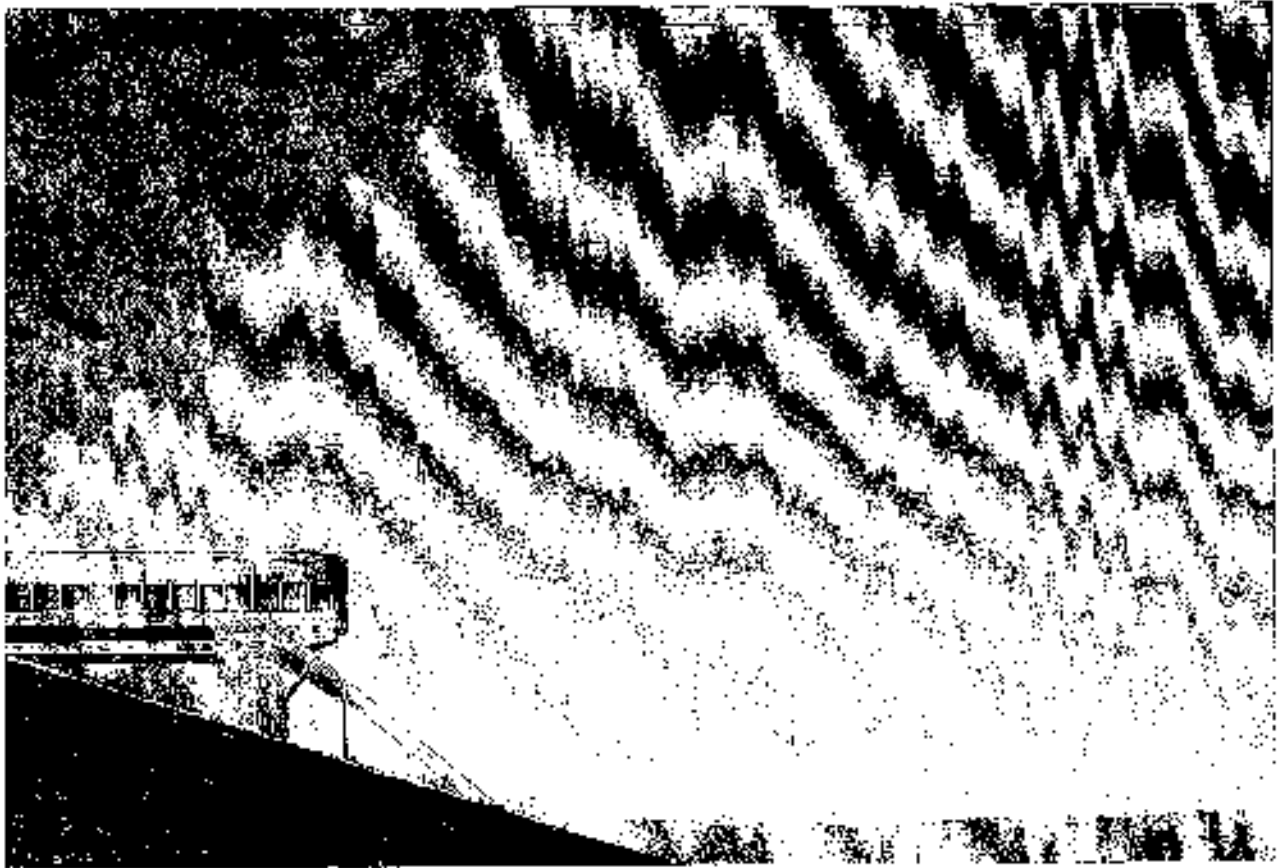
M. Pierre Maudet, Conseiller d'Etat genevois chargé du département de la santé et des mobilité, prononçant son discours lors de l'inauguration du 7 octobre 2028.



Creșterea ponderei Agerance în comparație cu

- Page 29 -

Photo choisie pour la signature des élus franc-genevois qui ont pris la parole lors de la cérémonie officielle



Crédit photo Agence Hemsley

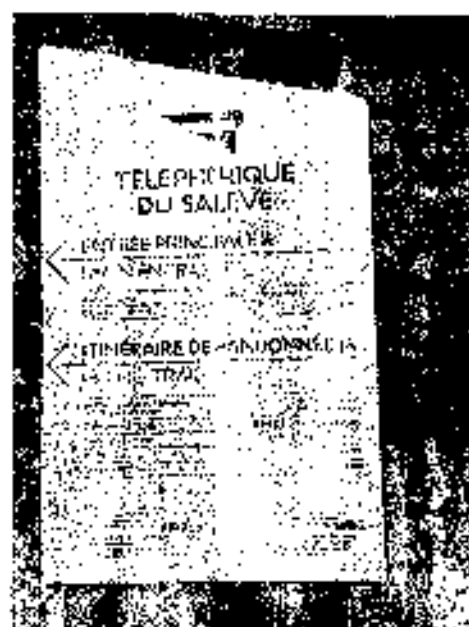
Nathan Paulin Funambule des temps modernes

20. L'accessibilité en transports publics à la gare basse - une desserte en expérimentation par la TAC

La ligne de bus TCG n° 8 a son terminus avant la douane de Vevrier. Les discussions sur son prolongement jusqu'à la gare de départ du Téléphérique ont repris en novembre 2022. Le Conseiller d'Etat genevois chargé des Mobilités a précisé dans un courrier adressé en juin 2023, suite à un échange de lettres entre le Président d'Annemasse Agglo et la Présidente du GLCT TS, que le canton de Genève soutenait cette prolongation à certaines conditions et qu'une desserte à court terme pouvait être envisagée avec, selon le montage décidé, une participation du canton au financement d'une navette en minibus.

Côté français, une desserte de la ligne 8 des TAC (Transports Annemassiens Collectifs) a été mise en place depuis Annemasse jusqu'à la gare de départ du téléphérique, les week-ends, du 16 septembre au 15 octobre 2023. Un bilan sera dressé à l'issue de cet essai pour envisager les suites à donner.

20.1. Sentiers pédestres : un balisage franco-suisse lancé en 2023



Grâce à une initiative du service de l'agronomie de l'Office cantonal de l'agriculture et de la nature de de l'Etat de Genève (M. Luc Deley, Chef de service, suppléant à l'Assemblée du GLCT TS) et du Syndicat mixte du Salève, un itinéraire transfrontalier a été balisé pour gravir le Salève. Cet itinéraire de randonnée n° 144 "Sentier du Salève" - Vevrier, Pont de Sierna - Mont Salève - est référencé sur le site Internet suisse de SuisseMobile (schweizmobil.ch/fr/suisse-a-pied/itineraire-144). Il se poursuit sur territoire français avec un balisage spécifique : GRT (voir photo ci-contre).



21. API - Exposition "Le Téléphérique" du 11 mai au 19 août 2023, prolongée jusqu'au 1^{er} décembre 2023

L'Association pour le Patrimoine Industriel (API), sise à Genève, a organisé une exposition sur le thème: "Le Téléphérique"

L'API a sollicité le GLCT TS pour un prêt de photos (6 photos) illustrant le chantier en cours de réhabilitation des gares du téléphérique et de leurs abords. Ce prêt s'est fait à titre gracieux. La Fondation Brailford Architects a également mis des photos d'archives à disposition pour cette exposition.

22. Finances

22.1. Contribution financière des membres

Le GLCT TS est financé, à parité franco genevoise, par une contribution des membres de 546'000 € par an:

- Laus de Genève : 273'000 € (soit 300'000 CHF)
- Mammucieri-Mornax : 1'000 €
- Annemasse Agglo : 256'000 €

22.2. Bilan financier

Pour rappel, la comptabilité du GLCT TS, soumise au droit français, se décline dans un compte administratif et un compte de gestion.

Le compte administratif présente l'ensemble des dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissement ordonné par le Président du GLCT TS et permet de décaigner les résultats d'exécution du budget.

Le compte de gestion présente la situation générale des opérations de gestion; il est établi par une personne indépendante du GLCT TS, à savoir le Trésorier Principal du Centre des finances publiques d'Annemasse. Il retracer les flux monétaires effectifs.

Il est impératif qu'il y ait concordance absolue entre les deux documents.

Le compte administratif et le compte de gestion 2022 ont été approuvés par l'Assemblée du GLCT TS le 10 mars 2023.

Sur la base de ces deux documents, le résultat de l'exercice 2022 est le suivant (montants en euros) :

Libellé	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		FINANCIER	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés		2'259'122,43		2'260'112,53	0,00	4'519'234,96
Opérations/ l'exerc.	1'049'724,43	838'379,60	4'590'176,71	1'240'002,60	5'639'901,14	2'078'382,20
TOTAUX	1'049'724,43	3'097'502,03	4'590'176,71	3'500'115,13	5'639'901,14	6'597'617,16
Résultats de clôture		2'047'777,60		-1'090'061,58	0,00	957'716,02
Restes à réaliser			560'610,38	1'360'435,77	560'610,38	1'309'435,72
TOTAUX CUMULES		2'047'777,60	560'610,38	279'374,19	560'610,38	2'237'151,79
RÉSULTATS DEFINITIFS		2'047'777,60		-281'236,19		1'766'541,41

"Restes à réaliser en dépenses" signifie que la dépense est engagée au 31.12.2022 mais qu'elle n'est pas encore mandatée (effective). En d'autres termes, cela signifie que le GLC 15 a passé la commande et qu'il est en attente de la prestation (dette virtuelle dans les comptes). Une fois celle-ci réalisée, mandat sera donné à la Trésorerie Principale pour qu'elle effectue le paiement.

22.3. Affectation du résultat 2022 au budget primitif 2023

À la clôture de l'exercice, le solde du compte administratif et du compte de gestion constitue l'annexe des comptes du GLC 15.

Le besoin de financement de la section d'investissement (-281'236,19 €) sera couvert par affectation d'une partie du résultat de fonctionnement comptabilisée en recette de la section d'investissement du budget primitif 2023.

Le solde du résultat de la section de fonctionnement, après affectation, sera repris en recettes de la section de fonctionnement pour un montant de 1'766'541,41 € dans le budget primitif 2023.



